

#CaniculeEnClasse #OnEstPrêt!

Dans un lycée de l'académie, on a demandé aux collègues s'ils pouvaient prêter des ventilateurs

os collègues ont fait des relevés de températures dans l'académie les 16 et 17 juin: 30° degrés relevés à Graulhet à 9 heures du matin, 35° à Montauban... Les candidat.es du bac de français n'ont pas non plus été épargnés: 30 degrés à Tarbes, et le thermomètre ne cesse de monter... Quelles conditions idéales pour passer le bac... et le surveiller...





ans le Gers, la DEC1 aime à faire les choses à l'envers : pour corriger la partie histoire-géographie de l'épreuve de spécialité du baccalauréat « Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques », au lieu de convoquer un professeur d'histoire-géographie, il a paru plus ingénieux de convoquer un professeur de... SES²! Autant les professeurs sont maintenant rompus à l'exercice de la « candeur » au grand oral, autant il est plus difficile de rester complètement ingénu face à des copies de baccalauréat... Il a fallu l'intervention du Snes-Fsu pour que la situation se décante et que les copies soient enfin corrigées par un professeur enseignant bien la discipline!

1. Direction des examens et concours 2. Sciences économiques et sociales.



Revalorisation des pensions

Avec seulement 4 %, le compte n'y est pas!

e président Macron a promis la revalorisation des pensions de retraite de base de 4 % dès cet été.

Avec le « Groupe des 9 », le Snes et la Fsu exigent que la hausse soit, a minima, alignée sur l'inflation réelle: attendue à 5,9 % en juin, l'augmentation des prix devrait approcher les 7 % en septembre. Ils demandent aussi la rétroactivité de la mesure au 1er janvier 2022 car de plus en plus de retraité.e.s connaissent la précarité voire la pauvreté. Le Conseil d'orientation des retraites (COR) constatant la baisse continue du niveau de vie des retraités par rapport aux actifs.ves, alerte sur le risque d'une paupérisation de la catégorie. Déjà que cette augmentation ne compensera pas les pertes de pouvoir d'achat accumulées lors du précédent

quinquennat, la mesure ne peut être, en aucun cas, une avance sur la revalorisation officielle du 1er janvier 2023, comme l'annoncent déjà plusieurs ministres.

Elle doit s'accompagner d'une élévation semblable des seuils de Revenu Fiscal de Référence (RFR), servant à fixer le taux de la Contribution sociale généralisée (CSG) pour éviter comme cela s'est déjà produit qu'elle soit rognée par l'augmentation du taux de CSG.

Quoi qu'il en soit, seule l'indexation des pensions sur les salaires et les luttes communes des actifs et des retraité.e.s sont à même de préserver et de faire progresser les pensions.

M. Theulé et J-L. Viguier
Secteur retraités

Ajustements de la rentrée 2022

A trois jours des vacances, les ajustements de rentrée sont importants dans notre académie, et amènent une nouvelle fois des modifications d'organisation des services, voire des votes en CA retardés. La logique d'optimisation extrême des moyens découlant du sous-investissement budgétaire pour préparer la rentrée conduit à une gestion à l'élève près, dont les effets sur les structures sont décuplés.

Alors que toutes les situations ne sont pas stabilisées à la date de rédaction de ce bulletin, avec notamment des retours de nouvelles fermetures de classes, il est d'ores et déjà acquis que les effectifs seront en hausse et la rentrée 2022 encore bien difficile.

#10pour100Maintenant PRIX DE L'ENERGIE +27,8% POINT D'INDICE +3,5% LES COMPTES NE SONT PAS BONS MONSIEUR GUERINI!





Mobilisation du collège de Grenade le 1er juin.



De l'importance des symboles, et plus encore, des actes

a nomination de Pap Ndiaye à la tête du ministère de l'Éducation nationale a marqué un changement attendu, tant son prédécesseur n'était plus l'homme de la situation. Chacun a pu noter des changements dans la manière de s'adresser à nos collègues, et le symbole que représente ce nouveau ministre. Cependant, ses premières déclarations publiques, et une posture qu'il situe « ni dans la continuité, ni dans la rupture », ont clairement montré que, si la forme peut changer, le fond des politiques publiques en matière éducative n'en sera probablement pas affecté. La composition de son entourage envoie clairement le signal d'une ferme volonté de continuité des politiques menées depuis 5 ans : derrière le symbole, il y aura la réalité des actes, et nous jugerons sur pièces.

Il en va des organisations syndicales comme des ministres: il faut se méfier des effets de manche. Beaucoup d'entre elles disent défendre les personnels avec acharnement. Mais qui propose, concrètement, les améliorations qui leur bénéficieront? Avec le protocole académique de recrutement des contractuel.les, acté en Comité Technique académique le 30 juin dernier, le Snes et la Fsu ont fait la démonstration de leur engagement pour les personnels. Certaines organisations, bien que se disant très offensives pour les personnels, ont préféré au contraire s'en tenir à une opposition confortable aux propositions rectorales: la radicalité du discours public ne fait pas tout!

Nos collègues le savent: le sérieux, l'efficacité, et la défense pied à pied des collègues à tous les niveaux, c'est le Snes et la Fsu. Ces derniers, et ce n'est qu'un exemple, ont été mandatés pour défendre l'immense majorité des recours déposés à l'Intra par des demandeurs mécontents du résultats. La confiance ne vient pas par hasard, elle est le fruit de l'engagement quotidien de nos militant.es pour la profession. A six mois des élections professionnelles, faisons-le savoir!

D'ici là, bonnes vacances à toutes et tous.

Pierre Priouret
Secrétaire général



Baccalauréat

Paradoxe: doper les notes pour renforcer le tri?

ette session du bac 2022 aura été marquée par la nouveauté... et la continuité. La nouveauté, c'est celle de la correction dite « dématérialisée » généralisée; la continuité, c'est celle l'aggravation de l'attaque contre le geste professionnel - qui a été le fil directeur des réformes Blanquer — à travers la remise en cause de l'expertise des évaluateurs que sont les enseignants.

De quoi parle-t-on? De ce que d'aucuns ont évoqué comme le « tripatouillage » des notes du bac. Nombre de correcteurs d'épreuves de spécialité ont ainsi eu la fâcheuse surprise de découvrir par hasard que leur travail d'évaluation avait fait l'objet d'une... réévaluation! avec souvent une logique purement statistique faisant fi des différences entre les copies et rehaussant les

notes attribuées vers des valeurs cibles dans une mécanique déconnectée de la réalité des productions.

Résultat? Des résultats gonflés... et dès lors marqués par le « soupçon »: celui autour de la légitimité (la valeur?) de la note obtenue. Mais puisque cette mécanique, en pratique, ne se fait pas à la baisse, on pourrait penser que les élèves y gagnent... C'est à ne pas mesurer tout ce qui se joue derrière le baccalauréat et les effets collatéraux d'un tel processus d'harmonisation statistique massive des notes, même si celles-ci n'interviennent plus vraiment dans l'examen des dossiers pour l'affectation post-bac. Un tel processus achève de facto symboliquement de vider le bac de sa valeur certificatrice et renforce par corollaire les mécanismes de sélections post-bac.

Si Parcoursup fait figure de barrière de filtrage, c'est au-delà de la gestion anxiogène de la réponse aux demandes d'affectation des élèves qu'il faut regarder: c'est bien du côté de la sélection généralisée qui s'opère dans l'opacité. Dans le secret des délibérations, les filières définissent des critères de sélection « maison », et moins les notes inspirent « confiance », plus les critères de sélection se déplacent par rapport aux attendus, plus la discrimination dans les classements se fait sur la base d'éléments implicites et socialement marqués. Et plus s'aggrave mécaniquement le tri social.

Deux problématiques se télescopent donc: celle de la valeur du bac, minée par les réformes; celle de l'affectation dans le supérieur qui repose sur une mise en concurrence des élèves. La première renforçant la seconde: et il n'est pas sûr que ce ne soit qu'un hasard...

Secteur Lycées

Rentrée 2022

Rentrée à hauts risques

la veille de la rentrée 2022, les signaux passent les uns après les autres au rouge. En janvier, la dotation académique apparaissait en deçà des besoins: le budget académique faisait apparaître, en grandes masses, 8 postes pour 4 créations nettes d'établissements



(1 lycée, 3 collèges, plus l'ouverture d'un dernier répondant à la fermeture d'un collège du plan Mixité à Toulouse). Les groupes de travail de préparation de rentrée, de janvier à mars, ont montré que le rectorat ne peut guère procéder que par redéploiement de moyens, et diminution de l'offre de formation, en lycée, où des options et spécialités sont au mieux gelées, au pire, supprimées, comme en collège.

Mais le budget d'une rentrée n'est pas tout: elle nécessite des personnels devant les élèves! En janvier, le rectorat n'en avait pas encore tout à fait terminé avec les postes non couverts de la rentrée 2021: il a donc tenté de prendre les devants, en recourant à la recherche massive de contractuels qu'il n'arrive désormais plus à recruter en « job-dating », et une revalorisation des salaires des contractuels - dans le cadre du nouveau protocole d'embauche académique qui fait actuellement l'objet des dernières discussions - plus tard, on apprenait le manque désormais inévitable de lauréats de concours affectés à la rentrée, faute de candidats en nombre suffisant.

Le rectorat racle donc les fonds de tiroirs: non content d'employer près d'un lauréat de concours sur deux à temps plein (formé pendant les vacances pour rentabiliser au maximum son emploi comme moyens d'enseignement), il demande désormais, et en dépit de l'esprit du dispositif, à des étudiants en fin de pré-professionnalisation d'assurer la prise en charge continue de classes sur toute l'année scolaire. Pour les AESH qu'il peine à recruter, il a aussi recours ici ou là à des AED, quitte à sortir du cadre de leurs contrats. Tout comme il ne conçoit désormais plus de réelle différence entre TZR et contractuels, dont les modalités d'affectation sur poste sont de moins en moins respectueuses des statuts personnels, et se font plutôt, à flux tendu, et en urgence.

Si le bateau ne coule pas encore, on ne peut que s'inquiéter de l'ampleur de la voie d'eau... La rentrée 2022 s'annonce comme l'une des plus difficiles dans l'académie depuis de nombreuses années. Le Snes-Fsu appelle les établissements à lui faire connaître, dès la pré-rentrée, les difficultés désormais inévitables d'une rentrée qui révèle l'urgence de sortir des politiques menées depuis 5 ans. Il s'agit de faire connaître le plus largement possible la situation, pour imposer d'autres choix.

Pierre Priouret Secrétaire général

Non -titulaires

Stop au Job-Dating, oui aux vraies avancées!

ace à une crise de recrutement sans précédent depuis 40 ans, le rectorat répond par l'emploi de non-titulaires, avec des contrats précaires,: engagés dans la défense de tous les personnel, le Snes-Fsu a porté des revendications pour les non-titulaires enseignants, Cpe et Psy-En, revendications que le rectorat semble enfin entendre partiellement - notamment sur le plan salarial.

Cette année scolaire a été enfin marquée par la tenue de groupes de travail réunissant administration et organisations syndicales qui devraient déboucher sur de réelles avancées pour les personnels non titulaires de l'académie notamment en terme de rémunération.

Parmi les revendications portées par le Snes et plus largement la Fsu et entendues par l'administration, retenons la fusion des grilles indiciaires en une seule (première catégorie) et l'entrée dans la grille à l'indice 441 et non plus 408, une reprise de l'ancienneté pour les contractuels provenant d'autres académies ou encore la mise en place d'un dispositif d'aide financière pour les affectations lointaines. Afin de sécuriser les carrières et l'évolution vers le C.D.I, le rectorat expérimentera la

possibilité de contrats pluriannuels, un bémol toutefois: seules certaines disciplines seraient concernées.

En termes pédagogiques, l'administration a pris conscience de la nécessité de laisser un temps aux collègues pour prendre les classes ainsi que de mettre en place un accompagnement pour la prise de fonction des nouveaux collègues. Sa volonté de proposer une formation reste

Non titulaires, avec le SNES-FSU, agissez pour faire valoir vos droits fsu Le SNES, pour agir ensemble

cependant largement suspendue à l'implication des collègues de la discipline dans l'établissement, et beaucoup reste à concrétiser pour favoriser la réussite aux concours des collègues en précarité.

Si l'on peut se satisfaire que l'administration s'engage, certes timidement, mais s'engage tout de même, dans une forme de revalorisation pour les non-titulaires, il reste encore dans

notre académie des combats à gagner et notamment le paiement des mois d'été pour les collègues non titulaires employés tout au long de l'année scolaire. Des combats à gagner et des avancées à améliorer (sécurisation en terme d'emploi qui ne peut passer pour le Snes-Fsu que par un plan massif de titularisation, juste indemnisation des affectations lointaines, etc.). Nous vous donnons donc rendez-vous à la rentrée avec entre autres un stage en prévision en fin de premier trimestre, notamment pour faire le point sur le nouveau cadre de recrutement des nontitulaires. En attendant, vous pouvez signer la pétition sur notre site.

> Sylvain Lagarde Secrétaire académique

Assistants d'éducation

Stop à la précarité

a loi parue le jeudi 24 février 2022 instaure la possibilité de prolonger en Contrat à durée indéterminée (Cdi) l'engagement d'un.e Aed au-delà des 6 années. Sauf que son décret d'application se fait attendre et, à deux mois de la rentrée, ce n'est pas sans conséquences sur le terrain. En effet, les Contrats à durée déterminée de 6 ans arrivent à leur

terme et seulement à quelques semaines des renouvellements, le gouvernement pense proposer un texte début juillet pour être promulgué cet été. A l'heure où nous écrivons ces lignes, rien n'est donc acté, ni clair. Pour autant, le Snes-Fsu Toulouse demande au rectorat de répertorier tou.tes les Aed dans cette situation et demande également de prolonger les contrats des Aed jusqu'à la promulgation de du décret.

Le Snes-Fsu prend acte de cette possibilité nouvelle, et accompagnera les collègues Aed lors de leur passage en Cdi et après mais n'est pas dupe: le Cdi va poser beaucoup de questions et ne signifie pas la fin de la précarité de ces personnels. Nous resterons vigilants à ce que le décret à venir pourrait imposer en contrepartie du Cdi, notamment en termes de flexibilité accrue. L'exemple des accompagnant.es d'élèves en situation de handicap (Aesh) montre que le Cdi ne signifie pas la fin du mépris et de la maltraitance institutionnelle, notamment à travers la mutualisation des postes entre établissements, via les pôles inclusifs d'accompagnement localisés (Pial).

#PrioritéSalaires aucun-e AED, AESH à moins de euros nets par mois pour un temps plein

Les revendications restent donc nombreuses. Ainsi, le Snes-Fsu souhaite et continue de demander une affectation académique au barème garantissant ainsi des règles communes et transparentes, et qui limite le poids des chefs d'établissement dans le recrutement. Nous continuons de revendiquer entre autres un statut beaucoup plus protecteur pour

les étudiant.es Aed, avec des décharges d'heures conséquentes pour permettre une poursuite d'études dans de bonnes conditions. Nous demandons aussi une formation continue et effective dès la prise de fonction et des modalités spécifiques d'accession aux concours de la fonction publique. Enfin, une hausse des salaires est également nécessaire de notre point de vue. Le Snes-Fsu se tient prêt pour assister les Aed, et restera vigilant dans les semaines à venir sur l'évolution de ce dossier.

> Guillaume Lebrun Secteur AED

Vie professionnelle

Rendez-vous de carrière

Le Snes-Fsu à vos côtés pour chaque étape

e Snes-Fsu et ses élu.es invitent les collègues à s'emparer réellement des possibilités de contestation de l'évaluation professionnelle.

Pour tous les collègues ayant eu un rendez-vous de carrière en 2021-2022, les avis des IA-IPR (1) et Chefs d'établissements (dits « avis primaires ») qui ont été consultables fin juin vont être utilisés comme base par le Recteur pour émettre une proposition d'appréciation sur la « valeur professionnelle » permettant de départager les collègues dans les promotions de carrières examinées au titre de l'année à venir:

- accélération d'un an pour passer au 7^e échelon ou au 9^e
- vitesse d'accès à la hors classe pour le dernier rendez-vous de carrière

Dans les 15 premiers jours après la rentrée scolaire (soit en principe avant le 15 septembre, mais le Rectorat peut avoir un peu de retard), vous recevrez une notification initiale de la valeur professionnelle, effectuée par l'évaluateur statutaire. Il s'agit du projet de l'appréciation finale du recteur pour les certifié.es, ou du ministre pour les agrégé.es, basé sur les évaluations menées par le chef d'établissement et par l'IA-IPR, et prenant en

compte (ou pas) les observations si vous en avez formulé en cette fin d'année, lors de la communication de ces avis primaires.

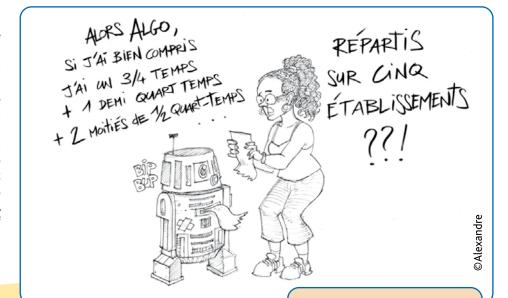
Quatre appréciations sont possibles: A consolider - Satisfaisant - Très Satisfaisant - Excellent.

Dans les 30 jours suivant la mise à disposition du projet d'appréciation dans l'application, vous aurez la possibilité de formuler un recours gracieux. Si vous n'obtenez pas satisfaction, vous aurez ensuite la possibilité de saisir la CAPA. Dans toutes ces étapes, le Snes-Fsu est là pour vous conseiller et vous accompagner, n'hésitez pas à nous contacter:

carriere.certifies@toulouse.snes.edu ou carriere.agreges@toulouse.snes.edu.

Nathalie Charton
Secteur Carrières

(1) IA-IPR: Inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux



Stage carrières

Dans chaque département

Ouverts à toutes et tous!

La carrière: de l'avancement à la question salariale, des droits aux revendications, des enjeux importants dans notre vie professionnelle!

L'évolution de nos carrières a un impact direct sur nos salaires. Comprendre le déroulement de carrière, c'est se donner les moyens de mieux anticiper, de mieux se préparer, et aborder plus sereinement un avancement qui a des implications financières, donc nos salaires et plus tard la retraite.

Au programme:

- Comprendre le bulletin de paie et le rôle de l'indice de traitement;
- Les différents grades d'une carrière, le passage à la hors classe, à la classe exceptionnelle et à la hors échelle;
- Les rythmes de changements d'échelons;
- Les rendez-vous de carrière ou comment avancer plus vite?: déroulé d'un rendez-vous de carrière, contestation;

- Devenir agrégé par liste d'aptitude: c'est quoi, comment ça marche?
- Les revendications du Snes-Fsu sur tous ces points:
- Le congé formation: c'est quoi, comment l'obtenir?
- Le départ en retraite: promotion tardive et date de départ.

Lot, mardi 11/10/22 à Cahors **Aveyron**, jeudi 13/10/22 à Rodez **Hautes-Pyrénées**, le mardi 18/10/22 à Tarbes

Tarn, mardi 8/11/22 à Albi **Ariège**, information à venir

Tarn et Garonne, mardi 15/11/22 à Montauban

Haute-Garonne, jeudi 17/11/22 à Toulouse

Gers, mardi 22/11/22 à Auch

Perles du mouvement INTRA 2022

n collègue affecté sur un poste fantôme, un collègue en mesure de carte scolaire qui ne retrouve pas son poste d'origine pourtant vacant, des collègues ayant obtenu une mutation qui leur a été communiquée, puis finalement refusée... ce sont autant de situations qui paraîtraient absurdes si elles ne touchaient pas à la vie et aux conditions de travail des enseignant.es. Pour mettre fin à cette opacité et ces injustices, le Snes-Fsu n'aura de cesse de demander le retour des CAPA!



6 Bulletin Syndical

Sur le terrain

Collège

Expérimentation d'un « correspondant apprentissage »: c'est non!

ans un contexte politique de pilotage grandissant de la formation par le prisme des besoins économiques, la région académique a lancé une expérimentation sur la promotion de l'apprentissage opérée dès le collège à travers l'attribution d'Indemnité mission particulière (IMP) à un « Référent Apprentissage » volontaire.

Cette expérimentation fait écho à des orientations qui auront couru sur tout le ministère Blanquer, et à la proposition de campagne d'Emmanuel Macron de promouvoir une découverte des métiers dès la classe de Cinquième. Cette proposition fait courir le risque de la création d'une voie de relégation précoce au collège visant les élèves les plus fragiles, le plus tôt possible dans leur scolarité.

Le Snes-Fsu dénonce cette expérimentation qui ponctionne des IMP sur la dotation générale de l'académie, et appelle les collègues à ne pas s'engager dans un dispositif en totale opposition avec la vision de l'École portée par le Snes et la Fsu.

AED Prépro

Une victoire qui préserve l'esprit du dispositif



e Snes-Fsu Toulouse est intervenu pour ne pas laisser s'installer des dérives liées aux missions des AED-Prépro, qui ne sont pas des « moyens » d'enseignement: nous avions été alertés par certain.es collègues que les chef.fes d'établissement avaient reçu des DASEN pour instruction d'attribuer une classe (voire plus) à des AED-Prépro à la rentrée prochaine.

Nos interventions ont rappelé les règles et l'esprit du dispositif: il ne peut s'agir d'utiliser des étudiant.es en formation pour pallier le manque de professeurs sur

l'ensemble de l'année scolaire, comme le ministre de l'Éducation nationale l'avait indiqué publiquement devant le Sénat lors de son instauration.

Face à cette demande du Snes-Fsu Toulouse, le recteur est revenu en Comité Technique Académique (CTA) le 30 juin, sur le fait que des AED-Prépro se voient imposer des classes en responsabilité à l'année: ce ne devrait donc plus être le cas à la rentrée, mais la vigilance locale reste de mise!

Formation continue

Attention, changements en vue!

La question de la Formation Continue n'est pas oubliée de notre ministère, ni de notre rectorat, qui avancent leurs pions.

e Grenelle de l'Éducation – au-delà des vagues promesses sur les salaires, toujours non tenues - a aussi, en toute discrétion, travaillé la question de la formation continue, et (re) lancé plusieurs évolutions qui se mettent peu à peu en place.

D'une part, la formation continue est désormais devenue une obligation pour l'ensemble des personnels, et plus simplement une exigence professionnelle personnelle. Si les rendez-vous de carrière attestent que la « gestion de la ressource humaine (RH) » est un sujet qui intéresse notre employeur depuis plusieurs années, le développement de la « RH de proximité » n'y est pas étranger, à l'échelle des départements, des bassins, des EPLE¹. Les évolutions sont lentes mais vont toutes dans le même sens : celui d'un pilotage de plus en plus serré de la formation continue, à la main de l'employeur, sans considération des besoins exprimés par la profession.

D'autre part, devant la multiplicité des opérateurs de formation continue (les « habituels »: l'INSPE2, les IPR3 et les formateurs académiques, parfois les Universités pour les concours internes), d'autres sont sur le point d'apparaître: Canopé, qui reste dans le champ institutionnel, et des organismes externes (type EtreProf). Ces derniers visent explicitement une transformation, souvent à caractère idéologique, des pratiques enseignantes, et préparent aussi sans aucun doute le chemin vers une externalisation rampante de pans entiers de la formation continue.

Pour piloter la formation, la recentrer entre les mains de l'employeur, mais aussi coordonner les opérateurs, voire leur lancer des appels d'offres, les rectorats ont ainsi mis en place cette année une « École Académique de la Formation Continue » (EAFC). Reprenant les fonctions de l'ancienne DAFPEN⁴, cette « École » (en réalité: structure de pilotage) réunit de nombreux acteurs de la formation continue, quasi-exclusivement du côté employeur et opérateurs.

Elle offre des leviers puissants de la transformation des métiers, articulant en cohérence la formation initiale (avec la mainmise de fait des rectorats sur les INSPE) et continue.

Le Snes, avec la Fsu, est intervenu à plusieurs reprises pour faire créer - dans l'académie puisqu'il n'y a aucun texte de cadrage national - quelques trop rares espaces de concertation, qui permettront de porter les analyses, les attentes, les besoins réels et la voix de la profession, et pas simplement ceux de l'institution, notamment au sein du tout nouveau Conseil Académique de la Formation (CAF), qui lui sera relié. Un dossier à suivre...

> Pierre Priouret Secrétaire général

^{1.} Établissement public local d'enseignement

^{2.} Institut national supérieur du professorat et de l'éducation

^{3.} Inspecteur pédagogique régional

^{4.} Délégation Académique à la Formation des Personnels de l'Éducation Nationale

Sur le terrain

Baccalauréat

Pas de lumière au bout du tunnel... des examens

omme partout ailleurs, les Hautes-Pyrénées n'ont pas fait exception à la désorganisation voire à la démobilisation générale de fin d'année. Mais petite nouveauté pour cette première vraie session d'examens du bac Blanquer, la fin de l'année a commencé le 11 mai avec les épreuves de spécialité.

Rendons quand même hommage aux équipes de direction grâce à qui l'organisation dans nos établissements s'est relativement bien passée.

Tout a donc commencé le 11 mai avec les épreuves de spécialité et premier couac: pour beaucoup de spécialités des élèves convoqués sur deux jours, donc évalués sur deux sujets différents, d'inégale difficulté. Étonnant pour un examen national!

La semaine suivante ont eu lieu les oraux de spécialité mais pas d'arrêt des cours. Résultat, dans certains lycées beaucoup de passage dans les couloirs aux intercours. Difficile de faire passer des oraux dans ces conditions.

Et pendant ce temps-là, sont arrivés sur Santorin nos lots de copies à corriger pour le 3 juin. Certaines scannées à l'envers, d'autres partiellement scannées... résultat prévisible quand le système de remontée des copies par Santorin bugue dès le premier jour.

Point positif, les quatre demi-journées de décharges pour les correcteurs, les chefs d'établissement du 65 ayant joué le jeu.



Côté IPR, pour une fois ils étaient là en soutien... à l'affût sur Santorin! J'ai moi-même été contactée le 2 juin par mon IPR pour me signaler qu'il me restait 3 copies à corriger!

Dans certaines matières de série techno comme en STL (physique-chimie-maths) où deux correcteurs ont accès à un même lot, il est arrivé qu'un correcteur verrouille empêchant l'autre de corriger.

Une fois les épreuves de spécialité terminées, c'est aux collègues de lettres d'entrer dans la danse: organisation d'écrits et d'oraux blancs pour les premières avant d'enchaîner sur les épreuves elles-mêmes. Et tout cela vient s'ajouter, pour de nombreux collègues, aux épreuves de BTS!

Enfin, pour la deuxième année, nous allons faire passer le Grand Oral, point d'orgue de la réforme. Encore une fois peu de collègues convoqués et donc une charge de travail mal répartie. Il semblerait qu'aucun.e collègue de musique ne soit convoqué.e donc aucun.e candidat.e ne sera évalué.e sur la question de spécialité musique.

Et pendant que nous sommes tous affairés à la tâche, que se passe-t-il dans nos salles de cours? Les rangs s'éclaircissent encore plus tôt que d'habitude, bref, c'est la démobilisation générale. Entre celles et ceux d'entre nous qui sont sursollicité.es par les examens et les autres qu'on occupe en réunions en tout genre, on est loin, mais alors très loin de la reconquête du mois de juin que nous promettait la réforme du lycée.

> Frédérique Lemaire Secrétaire départementale 65

Collège

Un fin d'année sous tensions

n collège, cette fin d'année se déroule dans un contexte de fatigue et lassitude accumulées qui atteint des propositions inédites.

Conseils de classe précoces qui rendent difficile le maintien au travail de nombre d'élèves, difficulté à terminer les programmes surchargés, épisodes caniculaires dans des locaux inadaptés, évaluations de fin de cycles, oral du brevet trop souvent non indemnisé, PSC11, réunions pour répartir les services, constituer les classes et préparer la rentrée, réunions convoquées par les personnels de direction qui en profitent parfois pour avancer leur feuille de route (expérimentations, projet d'établissement...) et notamment la mise en route de l'auto-évalution des établissements pour l'année suivante, surveillance et correction du Diplôme national du brevet... et sidération devant les annonces gouvernementales sur le remplacement ou sur les salaires... témoignant aussi des dangers qui menacent le service public d'Éduca-

Alors que les effectifs sont annoncés encore à la hausse à la rentrée prochaine et que tous les postes sont loin d'être pourvus, de plus en plus de collègues refusent la mission de professeur principal, toujours plus lourde.

Avec les luttes globales pour reconstruire du commun dans le collège public, la solution se trouve en grande partie dans la (re) constitution de collectifs permettant de tisser des solidarités et de garder la main sur le métier et le fonctionnement de l'établissement. La section d'établissement, le S1, et la tenue d'heure syndicale permettent de créer ce collectif et de faire front aux dérives managériales. A utiliser sans modération!

Benoît Foucambert

Secrétaire départemental 81

1. Prévention et secours civiques de niveau 1

Sur le terrain

Professeur.es de lettres en lycée en quête de sens...

uand les correcteurs/trices de l'EAF ont voulu se connecter à Santorin (logiciel de correction des copies de BAC en ligne) pour la première fois, quelle ne fut pas leur surprise quand ils sont tombés sur... des copies de maths! Ils et elles avaient naïvement suivi le lien fourni par la fiche-mémo en accompagnement de leur convocation. Ce ne sera le seul « couac » d'une formule de l'EAF qui peine décidément à trouver ses marques : copies scannées dans le désordre, absence de listes de candidat.es fourni.es pour l'oral, « récapitulatifs » des textes présentés à l'oral qui n'ont pas suivi les mêmes règles... Quand la technicité et la volonté d'organiser des épreuves à bas coût prennent le pas sur la pédagogie, c'est le travail des correcteurs/ trices et l'épreuve du bac qui se trouvent vidés de leur sens. Depuis la réforme des programmes et du bac, les correcteurs/trices doivent poser une question de grammaire portant sur le programme de 2^{nde} et de 1^{re} (et l'on sait dans quelles conditions la classe de 2^{nde} s'est déroulée pour des élèves soumis aux aléas de la crise sanitaire): comment préparer ces questions quand on ne dispose pas de la liste des candidat.es? Dans la 2º partie de l'épreuve orale du bac, les enseignant.es de lettres doivent interroger les élèves sur l'une des 8 œuvres qu'ils auront lues dans l'année, pourtant, cette année, le Ministère a fait passer la consigne de ne pas indiquer sur le « récapitulatif » l'œuvre présentée. Or, selon les établissements, tous les collègues n'ont pas eu l'information (donnée par le « vade-mecum » accompagnant la circulaire) et certains « récapitulatifs » fournissent cette liste tandis que d'autres, non! En réalité, que la liste des œuvres soit fournie ou non, des problèmes de fond se posent: si l'on ne permet pas aux évaluateurs/trices de préparer des questions en amont et d'établir des critères objectifs d'évaluation de la lecture, sur quoi repose-t-elle? L'élève qui a du « bagout » sera davantage en mesure d'obtenir une bonne note... et l'on connaît comme pour le « grand oral » - tous les prérequis qui peuvent faire qu'un.e élève est



moins à l'aise à l'oral qu'un.e autre... C'est en tout cas une évaluation qui ne se fonde pas sur la connaissance et le savoir, d'où encore une fois, le sentiment d'une perte de sens pour les enseignant.es de lettres pour qui tout « ressenti » face à un texte ne vaut pas analyse et interprétation, construits sur une réflexion et un savoir acquis en classe.

Perrine Simonutti

Secrétaire départementale 32

Soutien à Laura

e jeudi 9 juin le Président de la République était en visite dans le Tarn pour évoquer la prise en compte de la parole des femmes. Une lycéenne l'a interpellé en le tenant par la main pour conserver son attention: « Vous mettez à la tête de l'État des hommes accusés de viols et de violences sur les femmes. Pourquoi? S'il vous plaît, répondez-moi ».

Dès le lendemain, la gendarmerie s'est présentée au lycée Victor Hugo et a demandé à rencontrer la lycéenne. Le lundi 13 juin, les collègues du lycée rédigeaient une lettre pour faire part de leur indignation: l'objectif de la rencontre ressemblait plus à de l'intimidation qu'à de l'assistance: « Intimidation d'autant moins supportable qu'elle se produit à l'intérieur même de l'enceinte du lycée. »

La Commission Administrative Académique (CAA) du Snes-Fsu Toulouse, réunie le mardi 14/06/22, a pris connaissance du communiqué des collègues et s'associe pleinement à cette expression qui rappelle le déroulé des faits et dénonce cet acte d'intimidation qui s'inscrit dans un contexte croissant de répression gouvernementale contre les paroles contestataires qu'elle dénonce.

Vie interne

La section académique a recruté une nouvelle salariée, en charge de l'accueil des collègues qui viennent nous rencontrer dans nos locaux de Toulouse ou qui nous contactent par téléphone.

Elle apportera aussi une aide administrative et matérielle aux militant.es.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

La section académique remercie les militantes et militants qui se sont investi.es pendant plusieurs années et quittent les instances : Isabelle Richardeau, Valérie Puech, Christophe Manibal et Cécile Esquerré. Elle souhaite la bienvenue aux militantes qui intègrent le bureau : Hélène Tressens, Nathalie Charton, Cécile Belotti et Camille Foa. Sans oublier de souhaiter une retraite active et militante à Laure Bennassar et Catherine Gourbier.

Les permanences reprendront à partir du lundi 29 août. Le 31 août, tou.tes les militant.es seront dans leurs établissements pour la pré-rentrée.

Les militant.es du Snes-Fsu Toulouse vous souhaitent de bonnes vacances!

Nos métiers

Stage syndical sur l'évaluation

e Snes-Fsu Toulouse a organisé le jeudi 2 juin un stage syndical sur l'évaluation, animé par Laurent Talbot, Maître de Conférences en sciences de l'éducation à l'Université Toulouse Jean-Jaurès, et Sandrine Charrier, responsable nationale du secteur Contenus du Snes-Fsu.

Laurent Talbot, se référant à l'étymologie, a choisi de rappeler qu'évaluer, c'est « sortir de la valeur de », alors qu'en France, il s'agit plus souvent de souligner les manques.

Il a ensuite proposé de préciser les fonctions de l'évaluation, soulignant que pour chercher à comprendre les pratiques évaluatives, il faut s'intéresser non pas aux seuls discours sur ces pratiques mais aux relations entre trois pôles liés à l'enseignant : comportement professionnel, environnement d'exercice, facteurs personnels internes. Enseigner consiste surtout à mettre en place des situations pour favoriser les apprentissages mais il ne suffit pas d'enseigner pour que les élèves apprennent.

Il y a alors besoin de mesure: c'est le rôle de l'évaluation, valeur et conseil mais qui n'est pas contrôle, en ce que le contrôle stricto sensu est objectif et ne tient pas compte de ce qui s'est passé dans la classe durant les processus d'apprentissage. Comment alors objectiver tout ça? La double correction

dans les concours peut être une tentative mais nous devons surtout accepter que nos pratiques évaluatives sont nécessairement subjectives. A contrario du contrôle qui est une pratique sociale, l'évaluation est une pratique fondamentalement pédagogique et didactique.

L'après-midi a permis d'aborder plus concrètement encore les pratiques en collège et en lycée. En collège, divers types d'évaluations coexistent, ce qui parfois conduit à une certaine cacophonie. Au lycée, avec la réforme du lycée puis l'apparition des Projets Locaux d'Évaluation, c'est le risque de brouillage entre évaluation et contrôle qui a émergé, avec des situations souvent complexes auxquelles nous avons à faire face, la pression de l'examen permanent s'imposant aux enseignant.es, aux élèves ainsi qu'à leurs parents. Pour tenter de se dégager de cette pression, des interventions de collègues membres des groupes métier du Snes-Fsu ont mis en avant le rôle de ces collectifs de pairs pour faire un pas de côté, prendre conscience à la fois de la multitude de dilemmes que nous avons à trancher à chaque heure de cours, en particulier pour nos évaluations, et des bonnes raisons qui président aux choix faits, quels qu'ils soient, dans l'optique de nous reconnaître dans le travail que nous faisons, sans nécessairement chercher à nous conformer aux prétendues « bonnes pratiques ».

Jérôme Launet
Formation syndicale



Groupes-métier

Les évaluations standardisées au service des apprentissages?

ans une note récente, le Conseil de l'évaluation de l'école encourage fortement le développement des évaluations « standardisées ». Le groupe-métier Langues vivantes du Snes-Fsu Toulouse a permis de faire émerger le point de vue des enseignant.es, qui ont dû faire passer Ev@ lang aux élèves de 3°.

Pour commencer, l'évaluation de cette évaluation varie d'un établissement à l'autre: elle incombe à la personne chargée de l'informatique ou au coordinateur de discipline ou à la Direction. Les perturbations sur les emplois du temps ont été nombreuses et inégales selon le temps imparti pour l'entraînement au test, l'organisation ou pas de sessions de rattrapage, les couacs informatiques...

Les échanges ont aussi fait émerger des dilemmes rencontrés par les enseignant.es à chaque étape.

Avant le test: faut-il préparer les élèves au test, sachant que celui-ci intègre des questions de grammaire et de lexique décontex-

tualisées, désormais contre-indiquées ? Si on fait le choix de ne pas préparer les élèves, alors qu'on leur remet à l'issue du test un document officiel stipulant les compétences acquises, n'y a-t-il pas une rupture du « contrat didactique » ? Inversement, les IA-IPR demandent que l'accent soit mis sur la production orale or aucune production n'est demandée dans ce test, ni orale ni écrite. N'est-on pas censé évaluer les élèves sur les contenus qu'on leur enseigne ?

Pendant le test: faut-il reformuler les consignes ou les faire traduire par des élèves, puisque la compréhension de la question est censée ne pas faire obstacle? Si on fait le choix de ne pas le faire par souci d'équité, alors certains élèves répondent au hasard, parfois sans même écouter les bandes-son. Si on le fait, à quel moment et pour qui (sachant que le temps est limité)?

Après le test: comment leur remet-on le document officiel et quelle importance lui donne-t-on? Comment revenir sur les erreurs commises sans traces? Que dit-on aux

élèves dont le positionnement obtenu ne correspond pas à leur niveau réel? La machine étant supposée plus objective que le professeur, qui a raison? Comment préserver la cohérence dont les élèves ont besoin pour apprendre?

A l'arrivée, beaucoup de stress et de temps passé pour une évaluation qui, au mieux confirme le niveau établi par l'enseignant.e, et au pire sème la confusion en mettant l'enseignant.e en porte-à-faux. Ces évaluations imposées de l'extérieur ne sont-elles pas un moyen pour contraindre encore plus les pratiques des enseignant.es? Les échanges ont permis de discuter des actions possibles: continue-t-on à faire passer de tels tests? Si oui, comment s'en servir pour appuyer nos revendications?

Carine Daudignon et Blanche Dufaux

Groupes-métier groupessmetier@toulouse.snes.edu

Vie fédérale

Élections Professionnelles En décembre, on vote Fsu!

es prochaines élections professionnelles auront lieu la première semaine de décembre 2022. Si sur la forme, le scrutin ne changera guère (vote électronique, nous y reviendrons), sur le fond, plusieurs modifications d'importance entreront en vigueur.

De nouvelles instances de représentation

La représentativité des organisations syndicales est, depuis 2012, mesurée par les résultats aux Comités techniques ministériels et académiques (CTM et CTA). Ces derniers sont désormais remplacés par les Comités sociaux d'administration (CSA), placés aux mêmes niveaux mais avec des compétences modifiées. Ils servent toujours de référence pour la mesure de la représentativité nationale et académique, et les résultats académiques relevés dans les départements sont la base de la constitution des instances départementales.

La principale nouveauté est la disparition des Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de Travail (CHSCT) de plein exercice, qui seront désormais complètement rattachés aux CSA, et rebaptisés « Formation Spécialisée ». Leur composition, modifiée, associera désormais obligatoirement les élu.es en CSA, et des membres désignés par les organisations syndicales représentatives, mais ils conservent des prérogatives proches des CHSCT-Académiques. Le Snes, avec la Fsu, s'attachera à maintenir les compétences de leurs membres pour continuer à peser sur le pilotage du système éducatif, comme sur les conditions de travail.

Les Commissions Administratives Paritaires (CAP), nationales comme académiques, font disparaître la représentation par corps. Il n'y aura désormais plus qu'une seule CAP, chargée d'examiner les situations personnelles au regard de la gestion des personnels, qu'ils soient Agrégés, Certifiés, Conseillers Principaux d'Éducation, Psychologues de l'Éducation nationale, Professeurs d'Éducation Physique et Sportive ou Professeurs de Lycée Professionnel. Cette CAP « intercorps » sera compétente pour l'ensemble des personnels du Second degré.

Les deux Commissions Consultatives Paritaires (CCP) académiques pour les contractuels (enseignant. Es, CPE et PsyEN pour l'une, AED et AESH pour l'autre) subsistent à l'identique, malgré des compétences différentes.

Vote sur sigle, vote Fsu!

Si les divers syndicats nationaux de la Fsu ne disparaissent pas — nous tenons à notre syndicalisme de métier! -, les votes aux CSA, CAP et CCP seront émis sur le sigle de notre fédération, la Fsu.

En décembre, c'est simple:
pour tous les scrutins, je vote!
pour tous les scrutins,
je vote Fsu!





Le SNESup-Fsu est le Syndicat Fsu des personnels enseignants du Supérieur (hors lycées). Chaque établissement d'enseignement supérieur disposant d'une section locale du SNESup-Fsu, son rôle consiste à diffuser l'information entre ces sections, et organiser les échanges entre elles.

Quelles analyses fais-tu du dispositif ParcourSup? Quels problèmes fait-il apparaître?

Cela fait maintenant quatre ans que ce dispositif a remplacé AdmissionPostBac et année après année, nos analyses se confirment. Ce dispositif n'amène rien en tant qu'outil d'orientation active. Quand il est mis en œuvre dans l'entièreté de ses possibilités (études des dossiers, CV, lettre de motivation, etc.), il est un outil de sélection notamment sociale. La plupart du temps, il est sous-utilisé par les formations, par choix ou faute de moyens. Mais le pire pour moi la véritable souffrance qu'il entraîne sur

Trois questions à... Christine Duprat,

coordonnatrice académique du SNESup-Fsu

nos jeunes bacheliers et bachelières, avec ces impitoyables refus sans explication ou cette attente sans visibilité. Cette entrée dans le monde des études supérieures qui devrait être un moment de joie, d'accession à une liberté d'apprendre, à une étape vers l'émancipation débute par un cauchemar!

Quel regard le SNESup-Fsu porte-t-il sur la formation des enseignant.es, les évolutions des concours?

Je ne suis pas spécialiste de la formation des enseignant.es mais, en suivant, d'un peu loin, je n'ai pas de mots pour décrire ce qui s'y passe depuis maintenant plus de 10 ans. Des réformes menées sans concertation, des changements d'ampleur, tous les ans ou presque, des formateurs et formatrices malmené.es, méprisé.es. Es tout autant que les étudiant.es. Au-delà du fond, ce qui se passe est honteux!

Le SNESup-Fsu a dénoncé tout ça et a été force de proposition, sans que cela n'ait eu d'effet. Et on en arrive maintenant au « jobdating », 20 minutes d'entretien, sans besoin de qualification et vous voilà devant votre classe: le fond du trou qui va pouvoir permettre de remonter la pente?

L'éducation est un des fondements de la République et de la Démocratie et on ne peut pas dire que ces deux concepts soient très en forme en ce moment. Il est urgent que les ministères revoient leur copie et ouvrent enfin de vraies négociations sur la formation des enseignant.es.

Quels sont les combats, les priorités revendicatives, que portera dans un avenir proche le SNESup-Fsu, avec les collègues?

Les combats sont nombreux et les priorités s'accumulent. J'en citerai deux: la lutte contre la précarisation des enseignant.es et enseignant. es-chercheurs qui atteint là encore l'indécence, et entraîne une très grande souffrance. Il y a aussi la lutte pour notre liberté de recherche et de transmission. Il y a seulement cinq ans, c'était un non-sujet. Il est maintenant peut-être un des sujets prioritaires car il touche à ce que nous souhaitons comme société.

Le Snes-Fsu à vos côtés



Snes-Fsu Toulouse Formation syndicale - 1er trimestre 2022/2023

Participer aux stages du Snes-Fsu Toulouse, c'est se former, s'informer, échanger, réfléchir collectivement, reprendre la main sur nos métiers...

Stages carrières départementaux: de l'avancement à la question salariale, des droits aux revendications Entre le 11/10 et le 22/11 (voir article dédié dans ce numéro)

Stage égalité femmes-hommes et égalité professionnelle femmes-hommes

2º quinzaine du mois de novembre à Toulouse, plus d'informations à venir sur notre site académique

Stage spécial AESH: les droits (contrats, rémunération, conditions de travail), les conditions de rentrée, le cadre de gestion académique En novembre à Toulouse, informations sur notre site académique

Stage spécial contractuel.les: contexte national, évolution professionnelle. informations ciblées...

En novembre à Toulouse, informations sur notre site académique

Liste des stages et inscription en ligne:



La formation syndicale est un droit : un fonctionnaire (titulaire, stagiaire) en activité a droit à 12 jours ouvrables maximum par an au titre du droit au congé pour formation syndicale avec traitement (article 34 - 7° du titre II du statut général du fonctionnaire).



Pour joindre le Snes

Tél. 0561343851 - Fax 0561343838 2, avenue Jean-Rieux - 31500 - Toulouse

Accès bus: bus L1 (arrêts Place Dupuy, Halle aux grains, Port Saint-Étienne), 27 (arrêt Seel), 29 et 31 (arrêt grand-Rond) Accès métro: ligne B, station F. Verdier.

Permanences en période scolaire tous les après-midis du lundi au vendredi de 14h à 17h

Possibilité de prise de RDV pour les syndiqué.es avec les secteurs pour un suivi plus personnalisé.



Adresse électronique générale: s3tou@snes.edu

Oui fait quoi?

La section académique met à votre disposition plusieurs adresses électroniques pour un suivi adapté à votre situation ou vos questions.

> Adhésion - syndicalisation tresorerie@toulouse.snes.edu

Carrière

Pour toutes les questions concernant la carrière et / ou le statut: avancement, promotion, évaluation, traitement, congés... écrivez selon votre catégorie:

AED et AESH:

aed-aesh@toulouse.snes.edu

Agrégés et certifiés:

carriere.certifies@toulouse.snes.edu carriere.agreges@toulouse.snes.edu

CPE:

cpe@toulouse.snes.edu

Non-titulaires enseignants: nontitu@toulouse.snes.edu

Stagiaires et Etudiants-contractuels-alternants:

stagiaires@toulouse.snes.edu

Retraités:

enretraite@toulouse.snes.edu

Mutations / Affectations / TZR

Pour toutes les questions concernant le mouvement: mutations, affectations, compléments de service...

mutations@toulouse.snes.edu

Site académique

www.toulouse.snes.edu

Pour toutes les questions concernant le système éducatif: organisation, contenus, évaluations, actions, réformes...

Collège:

college@toulouse.snes.edu

Lycée:

lycees@toulouse.snes.edu

CPE:

cpe@toulouse.snes.edu

Santé

sante@toulouse.snes.edu

Retraite

retraite@toulouse.snes.edu

Stages syndicaux Formation syndicale

formation.syndicale@toulouse.snes.edu